

# L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR ET SA CRYPTÉ ROMANE

par M. Eugène VOLTZ, membre titulaire

*C'est la nécessité qui fait le pittoresque et même la beauté, elle n'est jamais gratuite.*  
Jean GÏONO

Le 22 août 1862 le baron Jeanin, préfet de la Moselle, interrogeait la toute jeune Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle sur l'intérêt de conserver « une ancienne tourelle paraissant remonter au treizième siècle » qui s'élevait au voisinage de l'église paroissiale de Norroy-le-Veneur (1). Le comité consultatif, aussitôt convoqué, ne put que plaider avec chaleur la cause de ce témoin du passé. Il appuyait sa conviction sur les recherches historiques très fouillées de Charles Abel dont le travail fut transmis à l'administration départementale. La société en prit connaissance dans sa réunion du 13 novembre suivant présidée par Victor Simon (2).

La communication de l'historien Abel fut exploitée par la suite par F.-X. Kraus dans la rédaction de la notice insérée dans son répertoire bien connu (3). On en retrouvera l'écho dans un article paru, sous le pseudonyme « Le flâneur », dans la revue messine *Austrasie* (4) et dans l'étude récente, abondamment illustrée, de notre regretté confrère Albert Haefeli (5).

Ces textes apportent la preuve que l'intérêt pour le remarquable édifice ne faiblit pas tant auprès des spécialistes de l'art et de l'histoire qu'auprès des amateurs éclairés. Des mentions plus ou moins développées lui sont d'ailleurs consacrées dans les recueils et inventaires qui voient le jour au fil des années et où l'on rencontre des signatures réputées : Georges Dehio, Walter Hotz, Peter Volkelt et Horst Van Hees (6).

Des chercheurs plus spécialisés, parmi lesquels nous avons le plaisir de rencontrer notre éminent confrère Hubert Collin, ont concentré leurs investigations sur la crypte romane et en ont tenté d'éclaircir les problèmes (7). Entreprises par M. René Truttmann et Mlle Françoise Audouy, des études récentes s'intéressent aux églises fortifiées de l'espace lorrain. Elles n'ont pas manqué de recenser les dispositifs et les organes de défense de l'église de Norroy, de les décrire avec attention et de les interpréter (8).

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

Ces longues et patientes investigations auraient-elles épuisé le sujet ? Elles n'apportent, il faut en convenir, que des connaissances partielles, fragmentaires, souvent imparfaites et laissent dans l'ombre des points nombreux qui méritent de réveiller la curiosité. Les conclusions sont généralement incertaines, divergentes, sinon opposées et contradictoires ; les datations restent imprécises et contestables. Il n'apparaît pas présomptueux alors de reprendre l'examen et l'analyse des structures, des procédés de construction, de l'aspect architectural, et, de tenter d'esquisser une vue d'ensemble d'un édifice singulier sous bien des rapports et riche en enseignements. Il vient d'ailleurs d'être classé monument historique en sa totalité (liste du 21 septembre 1983) ; la protection précédente ne s'appliquait qu'à la crypte (liste du 16 février 1930).

\*  
\* \*

C'est sous l'appellation de *Nogaredum* que le village apparaît la première fois dans l'histoire, en 960, dans un diplôme d'Othon 1er conservé dans le cartulaire de Saint-Pierre de Liège (9). Et ce sont les chanoines de cette collégiale que l'on rencontrera par la suite comme propriétaires de vignes à Norroy-le-Veneur.

Charles Abel s'étend longuement sur l'histoire de l'agglomération et de son ban (10). Ce n'est en fait qu'un érudit recensement des seigneurs, des patriciens messins et des établissements monastiques qui s'y trouvaient possessionnés, des acquisitions, des partages, héritages et donations, mises en gages et désengagements (11). Il n'en jaillit guère de lumières susceptibles d'éclairer notre connaissance de l'église.

Retenons, toutefois, qu'en 1231 « les chanoines de Saint-Pierre de Liège (qui) avaient autrefois le patronage de cette église ainsi que les dîmes, avec beaucoup de bois, terres, cens, hommages, hommes, domaines, bans et justice » les échangèrent avec des possessions que les religieux de Saint-Vanne de Verdun détenaient dans le diocèse de Liège. Étant ainsi devenus collateurs de la cure de Norroy, ils s'en désaisirent en 1236 en faveur des religieux de Saint-Vincent de Metz, par voie d'échange avec des biens situés dans le diocèse de Toul (12).

Il faut savoir surtout que le village relevait du comte de Bar, propriétaire depuis une haute époque des forêts avoisinantes (13). Il passa ainsi à la Lorraine en 1420 lorsque le mariage de René d'Anjou, petit-neveu du cardinal Louis de Bar, avec Isabelle de Lorraine réunit les deux suzerainetés. Incorporé au 15<sup>e</sup> siècle à la prévôté de Briey, il était siège d'une mairie à laquelle appartenait également le village voisin de Fèves.

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

Norroy, on s'en doute, ne pouvait pas manquer de subir le contre-coup de la politique qui opposait les comtes de Bar, puis les ducs de Lorraine, à la ville de Metz : guerres de 1324-1326 (dite des Quatre-Seigneurs), de 1362-1365, opérations de 1369 où Robert de Bar était fait prisonnier par les Messins, guerres de 1427-1431 (dite de La Hottée de Pommes) et de 1444-1445 où le duc, associé au roi de France, vint faire le siège de Metz. De 1470 à 1503, on note une recrudescence des hostilités entre Metz et le duc de Lorraine qui, en 1473, tenta vainement de s'emparer de la ville (épisode du boulanger Harelle). L'année suivante, l'évêque ayant choisi le camp bourguignon, René II menaça à nouveau Metz.

En 1475, le duc vint avec les siens à Norroy et dans les villages alentour « où ils firent beaucoup de mal et de dommage » (14). A partir de 1489 les hostilités devinrent constantes. Le 5 mars de l'année suivante « ...se partirent de Metz plusieurs compagnons de guerre à cheval et à pieds... et furent courre à Rombay et à Moyeuve ; puis ils revinrent par Norroy devant Metz, et la brullèrent, réservé les maisons qui sont du ban Saint Vincent au dit lieu » (15). Peu après, au mois de juin, les Messins pourchassèrent encore jusqu'en dessous du village une bande de Lorrains qui, avant de s'égailler dans les bois, abandonnèrent les pauvres travailleurs dont ils s'étaient saisi dans les vignobles (16).

Jusqu'en 1493 on s'installera dans « la grant et mortelle guerre » (17) dont les chroniques relatent maints épisodes (complot de Jean de Landremont). Depuis longtemps Norroy était devenu un point d'appui des opérations. L'église s'était entourée d'une enceinte fortifiée par des tours. Ce qui ne devait pas empêcher les Messins d'y entrer en 1490 et d'y délivrer les leurs emprisonnés dans la crypte (18).

L'arrivée du roi, en 1552, dans l'antique cité de Metz, n'enleva rien au rôle militaire de Norroy resté lorrain. On s'en rendra compte en 1635 lorsque les atrocités de la guerre de Trente Ans s'abattront sur la Lorraine. Les partisans lorrains du capitaine Huault, qui pendant un court espace de temps dévastaient et pillaient la banlieue messine, étaient basés à Norroy avant d'en être délogés par la garnison de la ville (19).

x x x

Les origines de l'église restent obscures. Les textes sont muets à leur sujet. Une église gothique surgit vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, aux frais de l'abbé de Saint-Vincent de Metz. Tirant son renseignement des archives de cette abbaye, sans cependant en préciser la référence, Charles Abel avance une date, et la plupart des auteurs la répéteront

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

à sa suite sans la contrôler : 1288 (20). Et il s'enhardit à esquisser une brève description : nef à trois travées voûtées flanquée de collatéraux, absides en culs-de-four, colonnes rondes accouplées, entrée surmontée d'un clocher. L'hypothèse est plus que fragile, très contestable et inconciliable avec les indices que révèle l'église actuelle. Au XIV<sup>e</sup> siècle, enfin, toujours selon les affirmations du même historien, les religieux de Saint-Vincent auraient fait restaurer les voûtes avec l'aide de plusieurs seigneurs des environs.

En 1574, le chœur menaçant ruine, l'abbaye se trouva condamnée, par sentence du 1<sup>er</sup> avril de cette année, à rebâtir le chœur de l'église. Le refus des religieux entraîna l'année suivante la saisie des dîmes par le duc de Lorraine, Charles III, qui les appliqua à la reconstruction du chevet. Celui-ci, à cette occasion, aurait été pourvu de mâchicoulis et transformé en tour de défense (21). En 1578 le duc enleva à l'abbaye les amendes perçues pour délits champêtres aux plaids annaux et les mit à la disposition du maire pour les besoins de l'entretien de l'église (22).

En 1655, le gouvernement royal, maître de la Lorraine, faisait démolir l'enceinte fortifiée de l'église et le système défensif de celle-ci (23). L'édifice, réduit à ses fonctions culturelles, sera mis au goût du jour au siècle suivant qui verra l'érection d'un nouvel autel en bois sculpté substitué au maître-autel gothique (24).

En 1691, Jean Larue, prévôt de Norroy-le-Veneur, fit présent à l'église d'une cloche sur laquelle on manque de renseignements. Pour la hisser en sa place, il avait fallu ouvrir la toiture. Une seconde, plus grosse, datait de 1782. Elles furent remplacées en 1791 par deux autres plus fortes, choisies parmi celles qui étaient devenues biens nationaux et se trouvaient entreposées à Metz, à la fonderie militaire de la place Saint-Thiébaud. L'une d'elles, Marie-Thérèse, refondue en 1732, provenait de l'abbaye de Senones. Pour la monter on éventra les deux voûtes du clocher. Deux années après, en 1793, la plus petite fut réquisitionnée pour la fabrication des canons (25).

Le XIX<sup>e</sup> siècle n'apporta guère de modifications aux structures de l'édifice. Un charmant dessin de Migette, romantique à souhait, esquisse, prise du sud-ouest, une silhouette qui jusqu'à aujourd'hui n'a pas varié. En 1843, toutefois, on dégagea le pied de la façade nord profondément enfoncée dans les terres (26). Peu après, en 1849, la restauration par la fabrique de l'église du vitrail fort délabré du chevet préluda à une opération d'ensemble assez importante, entreprise de 1852 à 1854, intéressant le gros œuvre : réparation de la charpente de la toiture, remaniement des couvertures en tuiles creuses, crépissages extérieurs (27).

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

Le même siècle devait également voir l'apparition de trois autels néo-gothiques. Le maître-autel baroque disparut sans laisser de traces. Seules deux crédences Louis XVI en évoquent le souvenir, en forme de colonnes tronquées, cannelées et rudentées, ceintes au sommet d'une couronne de guirlandes. Du même esprit ressuscitant le Moyen Age s'inspire le buffet d'orgue appuyé au fond de la nef contre le clocher (27a), au-dessus d'une tribune dont le tracé chantourné s'avance en dessinant un imposant encorbellement soulagé par quatre fines colonnettes cannelées en fonte.

Les années ayant suivi la dernière guerre ont été marquées par une consolidation des contreforts du chevet, un apport de vitraux aux colorations chaudes associant à des géométries déliées des armoiries, parfois inexactes, en rapport avec l'histoire du village (28) et, enfin, tout récemment, une remarquable mise en valeur de la crypte dont l'accès a été remanié et facilité (29).

Le canevas chronologique aux mailles très larges tissé à partir des textes se révèle très incomplet. Muet sur les origines et les débuts de l'édifice, il est discret et lacunaire sur son évolution et les phases de la construction, parfois en contradiction avec les caractères stylistiques de son architecture. L'indispensable visite et l'inspection des lieux devront ainsi s'accompagner d'une analyse archéologique et de confrontations susceptibles d'apporter des données nouvelles et plus concrètes.

\*  
\* \*

Surplombant la route qui, venue de Saint-Privat-la-Montagne, descend vers Woippy et Metz, l'édifice jaillit à flanc de coteau, accroché au sol par des fondations profondes. La partie la plus ancienne est la crypte. Orientée au soleil levant, rachetant par son volume la déclivité du terrain, elle est ainsi très dégagée sur ses trois faces et n'entame la pente que progressivement aux approches de son extrémité occidentale. Entre des murs épais (env. 1,15 m), l'espace intérieur dessine un rectangle d'environ 6,30 m x 8,40 m, aux proportions donc voisines de 3 x 4. Deux épis de deux colonnes le divisent en trois nefs, chacune à trois travées proches du carré et de même hauteur, qui se prolongent à l'est par trois petits sanctuaires oblongs d'égales dimensions (env. 1,75 m x 1,95 m) séparés par des murets montés en moellons, de près de 50 cm d'épaisseur.

Les colonnes trapues et monolithiques se dressent sur des bases simplement équarries, frustes, dépourvues de toute modénature, que la récente restauration a permis de dégager en retrouvant le niveau du sol primitif matérialisé maintenant par un revêtement en dallettes

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR



Vue intérieure de la crypte



Vue intérieure de la crypte

de terre cuite. Les chapiteaux cubiques très simples, réduits à leur expression géométrique, sont sommés de tailloirs épais, chanfreinés, bien dégagés et proéminents à l'instar d'un dé. Scandant les murs du pourtour, des pilastres monolithes posés sur des bases à glacis répondent aux piles rondes et sont coiffés d'impostes moulurées. L'ensemble des supports reçoit les retombées du voûtement. Trois berceaux longitudinaux partant des niches orientales et trois berceaux transversaux se coupent orthogonalement en définissant au-dessus des neuf travées des voûtes d'arêtes qui se juxtaposent sans être sous-tendues par des doubleaux (30). Les voûtes et les murs sont uniformément couverts d'un enduit à la chaux qui empêche l'analyse des maçonneries.

Le local reçoit un jour parcimonieux par l'intermédiaire de trois petites fenêtres cintrées, profondément ébrasées, percées dans le mur du chevet dans l'axe des vaisseaux. L'entrée se situe à l'ouest dans l'axe de la nef médiane. Elle commande un escalier qui, après un retour en double équerre, débouchait sous les bancs de la haute nef de l'église. La volée supérieure en vient d'être détournée à angle droit vers le collatéral sud et ménage maintenant un accès commode et permanent vers le bas (30 a). La traversée du mur s'évase largement vers l'intérieur de la crypte. Les jambages de la porte s'incorporent des montants d'une

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

seule pièce sous les oreilles d'un monolithe en forme de linteau cintré soulagé par un arc de décharge appareillé. Les claveaux en sont irréguliers. Quelques-uns des joints rubanés, fréquents autour de l'an mille,



Porte d'entrée de la crypte

y sont conservés. Avec les bases des pilastres latéraux, ce ne sont pas les seuls éléments archaïsants de cette crypte. Il y a encore le tracé en cintre outrepassé qui apparaît sur une partie des voûtes. Il fait songer à une survivance du premier art roman (31). La voûte d'arêtes, qui poursuit sa carrière jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle, est un repère de datation moins absolu. Les voûtes disparues de la crypte de l'église priorale de Bleurville (Vosges) étaient de ce type et ne possédaient pas de doubleaux. L'édifice avait été consacré par Brunon de Dagsbourg pendant son épiscopat (1026-1052) (32). Il en est de même dans la crypte de Saint-Maur de Verdun construite en deux tranches entre 1011 et 1050 (33). Il y a surtout l'exemple, daté du milieu du 11<sup>e</sup> siècle, de la crypte de l'abbatiale Saint-Pierre de Remiremont (Vosges), encore qu'ici les voûtes s'inscrivent dans un compartimentage d'arcs doubleaux (34). On remarquera aussi dans cette partie de l'édifice les bases des colonnes faites de blocs de pierre grossièrement taillée (35). Les chapiteaux cubiques des deux dernières cryptes, ainsi que ceux de Norroy, qu'admirait déjà G. Durand (36), ont encore un caractère archaïque prononcé, mais le

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

type se survit jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle en se répandant dans une aire géographique étendue. J. Ernst-Weis en a recensé de nombreux exemples dans le Pays Messin (37).

L'analyse stylistique de la crypte de Norroy-le-Veneur confrontée aux exemples recueillis dans l'espace lorrain écarte en définitive la tentation de trop en rajouter la construction. Elle suggère avec une grande probabilité une datation aux environs de 1050.

On a souvent relevé le parti délibéré dans l'architecture romane de Lorraine de mettre à profit la déclivité des terrains pour l'aménagement de cryptes (38). Le fait parfois s'explique — c'est le cas, par exemple, pour la cathédrale de Metz — par des contraintes de l'environnement qui restreignent la liberté du maître d'œuvre et l'obligent à trouver de la surface pour les besoins de l'église haute. Le plus souvent, cependant, la volonté de créer un sanctuaire inférieur dans un but cultuel tire parti intentionnellement, semble-t-il, de la disposition des lieux.

Quelle était alors l'utilisation recherchée ? Il est impossible de répondre à la question dans le cas de Norroy-le-Veneur. Aucune sépulture n'y a jamais été découverte. L'historien N. Dorvaux (39) y mentionne l'existence en 1684 d'un autel dédié à saint Lambert, souvenir évident de l'ancienne dépendance liégeoise. Saint-Lambert (vers 650-705), évêque de Tongres et de Liège, était patron de tout le pays mosan et de l'ancienne cathédrale de Liège. La niche centrale du chevet abrite encore aujourd'hui un autel roman. La table monolithe, légèrement proéminente,

se relie à un massif maçonné par l'intermédiaire d'un cavet peu profond au-dessus duquel l'abaque est décorée par une file discrète de petits carrés défoncés en pyramides creuses.

Le dernier mystère de cette crypte remarquable est constitué par la présence, dans chacun des angles nord-ouest et sud-ouest, d'un épais renforcement en quart-de-rond calé contre la voûte. Il en sera question plus loin, lorsque l'examen des parties hautes de l'église aura fourni des données complémentaires permettant d'esquisser une interprétation (40).

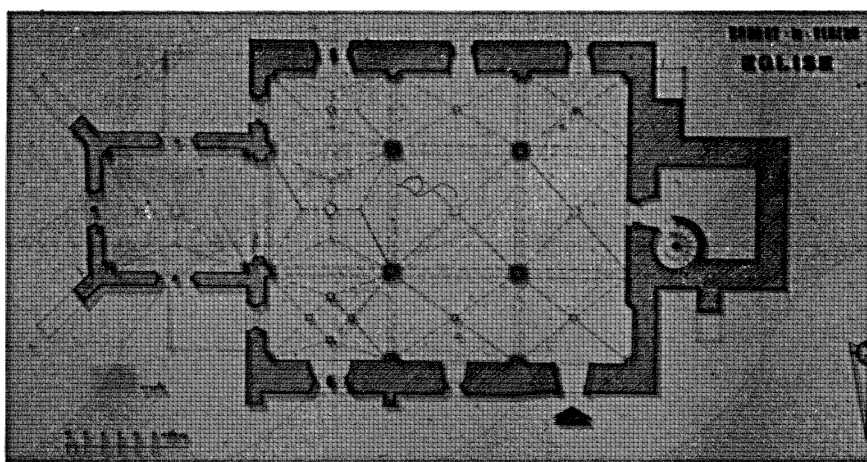
\*  
\* \*

Le visiteur pénètre dans l'église par une porte pratiquée dans la face nord dans l'axe de la première travée du collatéral. Des murs épais délimitent un espace rectangulaire aux dimensions intérieures moyennes de 20,80 m (longueur) par 16,60 m (largeur). Deux épis de colonnes rondes le divisent en trois vaisseaux de largeurs inégales, à trois travées



## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

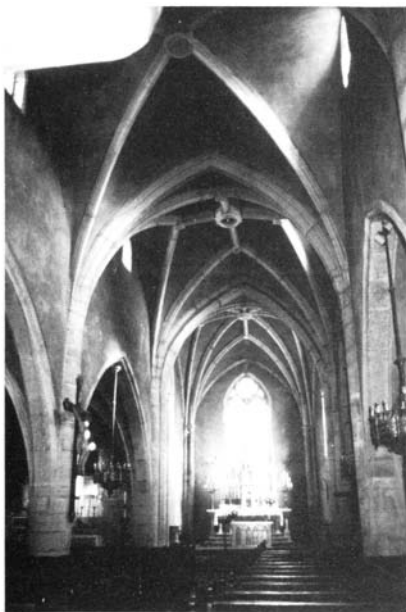
chacun. Celles de la haute nef, plus ramassées, se rapprochent du plan carré ; la première, placée à l'occident, étant cependant nettement plus courte. Des deux collatéraux celui du nord est quelque peu plus large. Leurs compartiments s'étirent dans le sens de la longueur de l'édifice. Les différences de dimensions, les défauts d'équerre s'expliqueraient-ils par l'utilisation d'anciennes fondations ? En l'absence de fouilles, l'hypothèse ne peut être avancée qu'avec prudence.



Plan de l'église

Les colonnes dépourvues de chapiteaux reçoivent à pénétration les grandes arcades. Tracées en tiers-points, celles-ci ne sont pas profilées. Seul un maigre cavet en adoucit les arêtes. Les retombées des doubleaux des bas-côtés s'encastrent semblablement dans l'appui et au même niveau. Vers le dessus le support se poursuit en colonne engagée au long du mur de la haute nef pour recevoir, également à pénétration, les doubleaux et les nervures des voûtes. Le même agencement se répète dans les collatéraux où les structures des voûtes s'insèrent dans des colonnes demi-rondes engagées dans les murs gouttereaux. Exceptionnellement, ce dernier élément est absent sur la partie médiane du mur occidental qui se poursuit dans le clocher. On peut y voir l'indice d'une antériorité de cette maçonnerie.

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR



Vue intérieure de l'église : nef centrale



Vue intérieure de l'église : collatéral nord

Séparées par des doubleaux grassement profilés, les voûtes, toutes dépourvues d'arcs formerets, sont de deux types dans les trois vaisseaux :

- croisées d'ogives sur les deux premières travées,
- liernes et tiercerons sur la suivante, assemblés en étoiles présentant de légères variantes dans chacun des compartiments.

Les nœuds d'assemblage en sont soulignés par de petites clefs ponctuées d'un écusson parmi lesquelles s'intercalent exceptionnellement, dans le bas-côté nord, deux pierres circulaires agrémentées chacune d'une fleur.

Les clefs de voûte, circulaires dans leur ensemble, retiennent l'attention par l'élégance de leur dessin et la délicatesse des motifs empruntés au répertoire du gothique tardif et enfermés dans des couronnes fortement moulurées dominées par un gros boudin.

Au sommet de la première travée de la haute nef, le décor se compose d'un trèfle à trois feuilles redentées en trilobes qui s'appuient sur un élément floral. Dans la travée suivante les armes de Lorraine

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR



Clef de voûte aux armes de Lorraine  
(haute nef)

s'inscrivent à l'intérieur d'une mouluration festonnée d'une suite de fines arcatures enveloppant les trilobes. La clef précédant le chœur échappe à la règle et se découpe en octogone pour caler les nervures qui convergent vers elle.

Dans le collatéral nord, les clefs des deux premières travées reprennent le thème du trèfle à trois feuilles redentées de trilobes. Une fleur stylisée s'épanouit à la pointe de jonction. Une fleurette s'insinue, en outre, sur l'une des pierres, dans chacun des trois écoinçons.

Dans la première travée du collatéral sud, le champ circulaire se couvre d'une grosse fleur à double rangée de pétales s'arrondissant autour d'un cœur d'étamines serrées. Dans le compartiment suivant apparaît un écusson de faible relief dont le motif (haché ?) est aujourd'hui illisible. L'élément le plus séduisant se découvre au faite de la dernière travée. C'est un agnus dei debout, tournant la tête vers l'arrière où, dans le dos, émerge une croix à deux branches à la hampe de laquelle s'attache l'oriflamme traditionnelle. L'un des écussons, à l'intersection des liernes et tiercerons, est rehaussé d'une équerre et d'un maillet.

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

L'ensemble des structures a perdu sa polychromie ancienne. Un dernier témoin toutefois subsiste de l'ancien décor peint. C'est, exécuté à la détrempe sur le pilier sud-ouest, un saint Thomas identifié par la grande équerre qu'il tient de la main gauche. Debout, enveloppé dans les larges plis d'un ample manteau bleu, l'apôtre présente un livre ouvert. Se détachant sur une auréole, la figure, légèrement tournée vers la droite, est encadrée par une barbe bien régulière et une chevelure retombant sur la nuque. Inscrite dans un cadre rectangulaire, traitée dans des tonalités sourdes où dominent les ocres, l'œuvre est assez récente (XVIIe siècle) et, de ce fait, ne fournit aucune indication sur la chronologie de la construction (41).

De petites fenêtres, dont le sommet du plein cintre affleure la ligne de faite des voûtes, apportent un faible éclairage à la haute nef. En dessous, sur chacune des parois nord et sud de la première travée, un passage, également en plein cintre, donne accès aux combles des bas-côtés. Le collatéral nord reçoit le jour par une fenêtre lancéolée fortement ébrasée, percée dans la travée médiane et deux baies semblables, mais geminées, dans la travée orientale. Au sud, la répartition est identique, mais les ouvertures lancéolées des deux premières travées sont toutefois légèrement plus larges. Toutes ces fenêtres sont dépourvues de réseaux, mais reçoivent, quelques-unes, de lourds et solides barreaudages.

Les profondes niches où se logent les baies sont arrêtées au droit du parement intérieur du gouttereau par un étroit cadre non mouluré en pierre de taille.

Le mur fermant à l'est les deux nefs latérales reçoit dans chacune une petite baie flamboyante se terminant au sommet sur une forme en soufflet. Les parties basses en sont bouchées aujourd'hui, au nord, par un débarras et, au sud, par la sacristie construite en 1668, d'après la date inscrite sur la clef cruciforme de sa voûte d'arêtes.

Le chœur de plan oblong, aux dimensions intérieures de 8,70 m (profondeur) x 7,00 m (largeur), s'étire dans la continuité de la haute nef en s'infléchissant très légèrement vers le nord. La séparation est accusée par un arc triomphal en tiers-point non profilé, aux arêtes abattues en biais.

Les murs, relativement peu épais (env. 0,90 m), sont renforcés aux angles par des faisceaux de colonnettes triples rapportées, semble-t-il, après coup et collées dans les encoignures. Les bases prismatiques se terminent, au-dessus de socles élancés de plan octogonal, sur un profil en courbe allongée entre deux bagues toriques. C'est la répétition du schéma également utilisé au pied des colonnes de la nef et des colonnes engagées des bas-côtés. Les chapiteaux très simples, décalés en hauteur

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEUR

et dépourvus de sculpture, s'organisent autour d'un calice polygonal qui reprend, en l'inversant, la courbure du cavet des bases. Au-dessus de l'astragale terminale les fûts des colonnettes se poursuivent quelque peu et reçoivent en pénétration les nervures de la voûte et les départs des arcs formerets qui la calent contre les murs gouttereaux. Le schéma étoilé de la structure est le même que celui de la voûte coiffant la dernière travée de la haute nef. Mais l'ensemble est sous-tendu par une croisée d'ogives issues de la colonnette centrale plus épaisse des faisceaux et culmine en une très belle clef octogonale dont le décor sculpté est encore franchement gothique. Une étroite couronne de rameaux feuillagés en épouse le contour et enveloppe un rond dessiné par un boudin bien saillant. Le champ circulaire est occupé par un trèfle dont les trois feuilles sont redentées chacune par un trilobe. Une petite fleur s'inscrit dans chacun des espaces qu'ils délimitent, dans les écoinçons et également au centre de la clef.



Clef de voûte du chœur

Considérées dans leur ensemble, les structures de l'édifice : supports et voûtes, font apparaître une grande homogénéité, même si le tracé des deux premières travées des nefs adopte un dessin de voûte plus simple que celui utilisé dans les travées suivantes.

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

Liernes et tiercerons sont révélateurs de la fin du 15<sup>e</sup> ou du début du 16<sup>e</sup> siècle. La construction de Saint-Nicolas-de-Port, qui généralise ce mode de construction à une grande échelle, débute par l'abside en 1481, achève le transept dès 1508 avant de se poursuivre par la nef dont la plus grande partie se termine en 1514 (42). A Metz, un voûtement de ce type apparaît cependant déjà au milieu du 15<sup>e</sup> siècle à la chapelle des évêques de la cathédrale, achevée entre 1440 et 1443 par le maître maçon Jean de Commercy (42a). Le système est mis en œuvre ensuite au transept, au chœur et aux absidioles du grand moûtier (avant 1522) mais aussi au début du 16<sup>e</sup> siècle dans les parties orientales de Saint-Martin. Le voûtement en étoile de l'abside de Saint-Eucaire de Metz se situe aux environs de 1500 (43). Le socle prismatique des bases de colonnettes apparaît dès le 15<sup>e</sup> siècle qui l'utilise assez communément (44). La disparition du chapiteau et la pénétration directe des nervures dans les colonnes deviennent courantes à partir de la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle (45). Le caractère fruste des grandes arcades non moulurées ne représente dans ce cadre qu'un archaïsme dont il existe d'autres exemples dans le pays messin (46). Il ne doit pas étonner ici, ni l'aspect roman des petites fenêtres de la haute nef. Une datation de l'ensemble des structures au tournant des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles peut ainsi être retenue avec une grande probabilité qui trouve une confirmation dans la date de 1504 inscrite sur l'un des écussons de la voûte précédant le chœur (47).



Petite clef appartenant à la voûte précédant le chœur

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

Les trois hautes fenêtres qui distribuent la clarté du jour dans le chœur devraient par contre être plus anciennes et appartenir à l'extrême fin du 13<sup>e</sup> ou plutôt au début du 14<sup>e</sup> siècle. Des éléments se rattachant au style flamboyant y sont complètement absents. Un étroit meneau y sépare deux lancettes dont les pointes en arc brisé, redentées de trilobes, supportent une rosace circulaire, accolée de deux écoinçons, qui enveloppe un quatre-feuilles. L'élégant réseau s'insère sous une arcade en tiers-point au sommet de la baie dont les ébrasements dépourvus de moulures s'allègent discrètement d'un cavet à leur raccord avec le mur.

Le beau vitrail, qui illumine la fenêtre orientale, est le seul ancien qui subsiste (48). Il est d'un grand intérêt et apporte, en outre, un repère chronologique non négligeable. Il a fait l'objet de savantes études qui en ont percé les mystères (49). L'œuvre culmine dans une émouvanse crucifixion qui, dans la rose du tympan, se détache sur un fond damassé bleu clair. De part et d'autre de la croix, fichée dans un sol tapissé d'herbe verte, se tiennent la Vierge douloureuse en robe brune et saint Jean en pleurs drapé de rouge.

Dans la lancette de gauche, saint Pierre est représenté de trois quarts, debout devant une tapisserie de damas rouge tendue entre les montants d'un dais d'architecture au dessin maniéré et alambiqué où s'imbriquent des crochets de chicorée. Les mêmes feuilles apparaissent dans les bordures verticales ; elles s'y enroulent autour d'un bâton en même temps que des phylactères portant des inscriptions en capitales romaines M.A, M.R, M.H, I.H.S, dont le sens échappe. L'apôtre est vêtu d'une robe bleue sous un manteau blanc à manches et bordure d'or. La main gauche tient un livre à la reliure lie-de-vin ; la droite, une clef d'or serrée dans un pan du manteau. La tête au front dégarni, à la chevelure et à la barbe bouclées s'entoure d'un nimbe brun. Sous le piédestal, l'inscription en lettres gothiques : *S(an)ctus petrus ap (os) t (ol) us* confirme l'identification du personnage au-dessus d'un compartiment inférieur à fond bleu où prie le donateur (un seigneur de Larue ?), petit personnage à genoux, les mains jointes, portant costume et armure des chevaliers du 15<sup>e</sup> siècle. Un galon étroit traverse la composition quelque peu en dessous du dais et nous apprend que « *Thomas de Clinchamp fecit hoc opus* » (50).

La lancette de droite, plus fortement restaurée que la précédente, offre dans un décor semblable, mais s'élevant sur un damas bleu, la figuration de saint Clément, premier évêque de Metz, dont la tête moderne choque plutôt désagréablement. Ganté de rouge, portant une mitre pourpre à doublure verte, le prélat est drapé dans une chasuble rouge à franges vertes jetée sur un surplis qui s'écrase par terre. La main droite se ferme sur la hampe de la crosse, posée de biais et termi-

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

née par une volute de feuillage. La gauche empoigne un livre. Sous le piédestal, un phylactère apporte l'identification : *S(an)ctus Clemens ep(isco)pus*. Le galon transversal fournit les noms des restaurateurs : *Rest. M(aréchal) 1859 et Th.(iria), 1934*.



Vitrail du chœur  
détail - Saint-Pierre



Vitrail du transept nord  
détail - Saint-Pierre

La parenté du saint Pierre de Norroy-le-Veneur est évidente avec celui figuré dans la galerie inférieure de la grande verrière nord du transept de la cathédrale de Metz où Elisabeth de Witzleben voit l'œuvre d'un atelier rhénan, peut-être colonais. Au même atelier, devraient être redevables les vitraux sensiblement contemporains des deux fenêtres hautes à l'est du même croisillon. L'un d'eux, représentant saint Christophe et le martyr de saint Sébastien, offert par Jacques d'Insming, est daté de 1501. La datation de la galerie des apôtres est plus floue. L'exécution pourtant en devrait être proche de l'époque où Thiébault de Lixheim terminait en 1504 les registres supérieurs. Thomas de Clinchamp doit-il être identifié avec le maître des six lancettes basses ou n'a-t-il été qu'un collaborateur de l'atelier ? La moindre qualité et les gaucheries d'exécution de Norroy feraient pencher pour la seconde hypothèse. Les initiales T D C entrelacées, récemment découvertes par M. le Chanoine Louis dans la deuxième lancette inférieure (en partant



## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

de la gauche) de la grande verrière messine, ne tranchent pas la question. Notons encore que Thomas (de Clinchamp) est cité en 1573 dans les registres capitulaires de la cathédrale (51). La signature « *Hoc (opus) fecit Thomas* » apparaît pareillement sur une représentation de l'Annonciation dans le chœur de l'église de Fèves achevé vers 1523. Le vitrail de Norroy pourrait ainsi se situer vers 1510/1515 dans la foulée des travaux de reconstruction de l'édifice alors achevés (51a).

A l'opposé du chœur se dresse, centrée sur la haute nef, la masse d'un clocher trapu dont les murs épais (env. 1,70 à la base) s'élèvent sur un plan proche du carré (8,60 m x 9,00 m). Cachée par une menuiserie néo-gothique, la porte communiquant avec l'église s'agrémente d'un encadrement cintré et ouvre sur un local dont la voûte crevée n'a conservé que les reins et les départs de la croisée d'ogives. Les nervures mutilées et hachées s'appuient, sans interposition de chapiteaux, sur des colonnettes rondes dépourvues de bases. Leur profil très sobre s'inscrit dans un rectangle dont les arêtes sont coupées par un cavet aplati très allongé. Il apparaît qu'il n'y a jamais eu d'entrée à partir de l'extérieur (52). Dans l'angle nord-ouest, un escalier à vis à noyau droit conduit à un second niveau lui aussi jadis voûté sur lequel il débouche sous une porte à linteau droit. Des colonnes rondes calées dans les coins y reçoivent les départs des nervures silhouettées à partir d'un



Graffitis de la chambre des cloches

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

profil torique coupé par un étroit listel. Les restes d'une énorme cheminée se devinent contre la paroi orientale et rappellent qu'ici se trouvait la chambre de veille d'une tour faisant fonction de donjon. Une fenêtre en plein cintre troue la paroi nord. Les étages supérieurs sont charpentés jusques, et y compris, la chambre des cloches qui reçoit le beffroi enrichi en 1955 de quatre nouvelles cloches (53). Le local est percé sur ses quatre faces de baies géminées créées à l'époque classique. Des graffitis s'inscrivent sur quelques-uns de leurs ébrasements. On y reconnaît le sigle I.H.S., des initiales et aussi des dates : 1708, 1759.

En son aspect extérieur, la silhouette de l'église s'articule harmonieusement en volumes parfaitement individualisés par leurs masses et leurs hauteurs variables. La distribution intérieure et les jonctions des différentes parties de l'édifice s'y expriment avec une remarquable clarté. L'ensemble s'abrite sous des couvertures à faible pente en tuiles creuses.

Sur la face nord de la haute nef, les trois petites fenêtres en plein cintre s'entourent d'un encadrement en pierre de taille. Deux contreforts peu saillants, se terminant en glacis, marquent la division des travées et épaulent la poussée des voûtes.

A l'angle nord-est du bas-côté, un contrefort à ressauts en pierre de taille consolide la maçonnerie. Un second, du même type, s'applique dans le sens de l'arc doubleau séparant les deux dernières travées du collatéral. Une mouluration sans relief, sobre et discrète, allège les ébrasements des cadres en pierre de taille des fenêtres. Remplaçant sans doute l'entrée plus ancienne, un portail mal proportionné s'inspire de l'architecture classique. Il est surmonté d'un fronton courbe non lié à l'encadrement. La mouluration très sèche et sans vigueur révèle une exécution tardive, contemporaine paraît-il des aménagements extérieurs entrepris vers le milieu du siècle dernier.

La composition de la face sud de la nef est très semblable. Les enduits effrités, en grande partie tombés, font entrevoir une maçonnerie peu soignée de petits moellons, mélangés peut-être à des matériaux de remploi, montée pour l'essentiel d'un seul jet, si l'on excepte une reprise bien accusée se situant à l'extrémité ouest du collatéral. Les contreforts manquent à ce dernier où la poussée des voûtes est neutralisée par l'épaisseur du mur. Les chaînes en pierre appareillée sont bien marquées aux deux angles. Alors qu'un dessin du siècle dernier de la main de Migette (54) montre trois groupes de fenêtres géminées, la double fenêtre jumelée ne se rencontre aujourd'hui qu'au droit de la travée orientale. Celle du milieu est éclairée par une seule baie lancéolée à encadrement en pierre de taille (55). La fenêtre ouest a dû être refaite à une époque récente, mais indéterminée. Son encadrement en pierre de taille

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR



Vue d'ensemble : face sud

s'enfonce dans l'épaisseur du massif, en retrait sensible par rapport au parement. L'ébrasement ainsi constitué se ferme sur un arc brisé dessiné par des claveaux étroits, grossièrement taillés. Son raccordement, ainsi que celui des jambages, avec la maçonnerie environnante, est malhabile et fait penser au ravaudage d'une brèche.

Le chevet dépasse en hauteur la toiture de la nef. Les quatre angles en sont soulignés par de belles chaînes d'angle en pierre de taille. A l'est, deux imposants contreforts en pierre de taille s'opposent en diagonale à la poussée de la voûte (56). Accusant un fruit prononcé, leur saillie se rétrécit progressivement vers le haut après un ressaut à peine mouluré et se termine sur un glacis qui s'amortit en pénétration dans la chaîne d'angle. Cependant, aucune liaison n'apparaît avec le corps du mur et les parties montantes semblent rapportées. Des passages sont réservés au pied et se couvrent d'arcs rampants qui se raccordent plutôt gauchement aux chaînes d'angle en les entaillant. Leurs départs s'appuient sur des impostes très frustes dont l'élément essentiel est un quart-de-rond au sud-est et un cavet au nord-est. Deux contreforts plus modestes, silhouettés en triangle, épaulent le bas des faces latérales, assez singulièrement vers leur milieu, en des emplacements où ne devraient guère s'exercer des poussées. Ils servent d'assiette aux parois orientales de la sacristie et du débarras.

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR



Vue du chevet

On retrouve au bas de la face est du chevet les trois petites baies de la crypte avec des encadrements en pierre de Jaumont dont les arêtes de l'ébrasement sont abattues. Quelque peu au-dessus, au niveau du chœur, s'inscrivent deux petites ouvertures semblables mais dont l'arc est très légèrement brisé. Elles sont bouchées en maçonnerie. Une baie analogue se remarque sur la face sud ainsi que sur la face nord où l'on rencontre, en outre, à sa droite et un peu en contrebas, une étroite fenêtre romane, peut-être de remploi. Les trois grandes baies à remplages du chœur ont déjà été analysées précédemment. Leurs ébrasements extérieurs sont profonds et profilés.

Entre les baies de la crypte ont été rapportées, posant sur des consoles modernes encastrées dans les trumeaux, deux statuette en pierre, fort endommagées, de personnages agenouillés, une moniale (?) et un moine, peut-être les donateurs d'une œuvre disparue. Les caractéristiques du style indiquent le 15<sup>e</sup> siècle (57).

En haut de la façade, à gauche du sommet de la grande fenêtre, une niche coiffée d'un arc faiblement accoladé abrite une Vierge à l'Enfant dont l'éloignement rend difficile une analyse (15<sup>e</sup> ou 16<sup>e</sup> siècle).

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

Les abords ont été aménagés au cours de la dernière guerre par la construction d'un muret bas de soutènement qui dégage le chevet et le bas des contreforts. Un escalier plus ancien, quelque peu raide, monte de la route vers l'entrée de l'église.

A l'ouest, la grosse tour se couvre d'un toit en pavillon sommé d'une croix potencée en fer forgé surmontée du coq traditionnel. Les murs sont construits en moellons de petite taille disposés en lits mal alignés. Un socle de plusieurs assises bien horizontales en pierre de taille consolide cependant le pied de la face méridionale mais s'interrompt à l'approche de l'arête occidentale de la souche.

Aux angles nord-ouest et sud-ouest, des pierres de taille irrégulières et de dimensions variables s'intercalent par endroits dans la maçonnerie. Les deux angles opposés, par contre, sont renforcés par des chaînes en pierres bien appareillées et harpées. Un contrefort épais et massif, parementé en pierre de taille, s'incline contre la face sud en s'accolant au pignon du collatéral qu'il dépasse en hauteur. Une butée semblable, mais moins importante, apparaît sur le dessin de Migette déjà cité sur la face ouest à proximité de l'angle nord ; elle n'existe plus aujourd'hui. Un troisième contrefort en maçonnerie grossière épaula le bas de la face nord en son milieu (58).

Au niveau de la chambre des cloches, les quatre faces reçoivent chacune deux ouvertures géminées en plein cintre, garnies d'abat-son, entourées de larges encadrements non moulurés en pierre de taille. Elles ne sont pas d'origine et devraient avoir été insérées au 17<sup>e</sup> siècle à l'occasion de l'installation de la première cloche. On devine encore les traces du raccordement avec la maçonnerie voisine. Une dalle, ayant pu jadis porter une inscription aujourd'hui illisible, s'encastre dans la paroi nord à gauche des baies jumelées en dessous desquelles s'implante le cadran de l'horloge. Plus bas encore, vers le milieu de chaque face, la masse aveugle du mur est trouée par une fenestrelle carrée dont l'encadrement plat en pierre de taille affleure le nu de la maçonnerie. Un barreaudage en fer forgé protège l'ouverture. A un niveau encore inférieur, la face ouest est percée par une meurtrière ronde enfermée entre deux dalles de pierre. Elle est aujourd'hui bouchée. Deux autres, en ovale, s'allongent horizontalement sur la face nord, l'une sensiblement au ras du sol extérieur, la seconde bien au-dessus, de part et d'autre du contrefort qui était le mur. La meurtrière ébrasée à ressauts aménagée dans la face sud est en forme de 8 couché. Une deuxième, en forme d'entonnoir ovale, apparaît au niveau du terrain extérieur vraisemblablement rehaussé au cours des siècles. Ces éléments rappellent la fonction défensive de la tour peut-être décapitée d'un couronnement fortifié lors du démantèlement de l'édifice. L'arasement de la maçonnerie que l'observateur discerne dans l'ombre de la saillie de la toiture pourrait

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

se rapporter à cette opération. A moins que les dispositifs aient été situés aux emplacements où plus tard furent aménagées les baies du local des cloches. Il n'est pas sans intérêt d'observer que la chaîne d'angle sud-est s'arrête au départ de cette chambre. Au-dessus de cette arase, la maçonnerie se poursuit en simple appareil de moellons, indice d'un remaniement certain à ce niveau.



Console d'une xxx

Les restes de l'ancienne fortification se sont mieux conservés sur les autres parties de l'église. Et tout d'abord, au nord, proches de l'égout du toit de la haute nef, quatre étroites fenêtres de tir. A l'est du bas-côté, trois consoles divergentes indiquent l'emplacement d'une échauguette qui coupait le sommet du contrefort d'angle. Une quatrième se place dans leur continuation sur le mur d'about oriental du collatéral. Elles sont toutes faites de trois pierres superposées, en encorbellement les unes par rapport aux autres, arrondies au rebord inférieur de la saillie.

Un groupe de cinq consoles semblables s'encastre en haut de la face septentrionale du chevet : partant de l'angle nord-ouest, il protège de ses deux derniers éléments la grande fenêtre latérale du chœur. Les arrachements des jouées de la bretèche ne se discernent qu'au-dessus

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

de deux des supports intermédiaires. Une seule fenêtre de tir apparaît au voisinage de l'angle nord-est et très près de l'égout du toit. A l'orient, une bretèche couvrait la fenêtre centrale. Il n'en subsiste que les deux consoles franchement décalées vers la droite et les arrachements des cloisons latérales de la logette. Trois fenêtres de tir se répartissent au faite du mur. Sur la face méridionale du chœur, la bretèche portée par trois consoles s'installait dans l'axe de la haute baie entre deux fenêtres de tir.

Au sud, au niveau des allèges des fenêtres du collatéral, trois meurtrières allongées en ovale, coupées dans des dallettes en pierre, s'inscrivent dans les trumeaux. Une archère canonnière à deux orifices s'installe en outre un peu plus haut dans l'intervalle des deux premières baies en partant de l'ouest. Une seconde archère, limitée à l'unique et étroite mire verticale, protège le pignon occidental du bas-côté.

Considérés isolément, en dehors de leur contexte, ces différents organes de défense ne fournissent guère d'indications quant à la chronologie de l'édifice. L'archère canonnière, constituée d'une fente étroite, équipée de deux orifices circulaires à ses extrémités ou d'un seul à sa base, apparaît dès le début de l'emploi des armes à feu (XIV<sup>e</sup> siècle). La canonnière, en forme d'entonnoir allongé en ovale, facilite le tir des arquebuses et des mousquets. Le modèle en forme de 8 couché est d'un type plus évolué et réduit les risques de tirs d'embrasure. Les ressauts des ébrasements s'opposent au ricochet des projectiles ayant pénétré dans l'ouverture. Les meurtrières, pourvues de ce perfectionnement, devraient se situer au XV<sup>e</sup> siècle (59). Le profil très fruste des corbeaux des bretèches de Norroy n'apporte aucun repère de datation. Le système de protection est d'ailleurs très ancien : utilisé déjà de façon systématique par les Templiers, il s'est maintenu jusqu'à l'extrême fin du Moyen Âge (60).

La confrontation s'impose, en conclusion, des renseignements fournis par l'analyse architecturale et archéologique de l'édifice et des repères datés de son histoire. L'ébauche s'esquisse alors d'une synthèse dont les grandes lignes restent à tracer.

Au départ, vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, s'inscrit la crypte romane. La conservation à l'est, et à un niveau supérieur du chevet, de fenêtres romanes témoigne de l'existence à cette époque d'une église haute. Quel était son aspect ? Les érudits ont été souvent intrigués par les massifs de maçonnerie qui s'arrondissent dans les deux encoignures à l'ouest de la crypte. Le rapprochement a été fait avec une disposition analogue existant en l'église paroissiale de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle), mais ici les avancées sont taillées dans le roc. En outre, la crypte y a été complètement refaite et l'église reconstruite au XVI<sup>e</sup> siècle. Il est

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

donc difficile d'en tirer des conclusions. Le chanoine Emile Morhain (61) a été le premier à suggérer une explication en avançant l'hypothèse de deux tours axillaires rondes accolées au chœur roman. Les deux blocs en quart-de-rond seraient alors les restes de l'ancienne fondation (62). Mais les exemples connus de ces tours de flanquement (cathédrales de Metz et de Verdun, église de Mont-Devant-Sassey, etc.) n'empiètent jamais sur les volumes intérieurs des chœurs. Ce serait le cas à Norroy si on les imaginait dressées à partir des vestiges de la crypte : elles auraient entraîné un fâcheux étranglement à l'entrée du sanctuaire et sans doute aussi un affaiblissement du corps de la maçonnerie à la jonction des murs gouttereaux de la nef et du chœur. Il nous paraît plus logique de reconnaître dans le dispositif un renforcement tardif de la fondation en un emplacement où se concentrent les charges transmises par les retombées de la voûte du chœur, de l'arc triomphal et des grandes arcades de la nef. Quant à la structure de l'église romane, aucune donnée n'autorise des hypothèses. Des édifices à nef unique avec chœur rectangulaire, à charpente apparente ou plafonnée, étaient courants à l'époque. Des fouilles seules pourraient peut-être apporter quelques indices.

Le chœur de la première église gothique (fin XIIIe - début XIVe siècle) s'est érigé au-dessus de la vieille crypte. Il était donc, de toute évidence, de plan rectangulaire, ce qui n'avait rien d'exceptionnel alors. Des modèles assez nombreux de ce parti se sont conservés dans le diocèse (63). Il n'est pas exclu qu'il était voûté, mais aucun indice ne permet de l'affirmer. La tour-donjon, cependant, est sans doute quelque peu plus ancienne dans sa souche (XIIIe siècle), mais les départs subsistants des fines nervures évoquent un voûtement plus tardif des deux niveaux inférieurs (XIVe siècle). La structure du vaisseau primitif s'enveloppe de mystère. Les murs gouttereaux de l'édifice actuel, avec leurs étroites fenêtres lancéolées, peuvent lui appartenir, du moins en partie. La grande portée de l'écartement suggérerait alors un plan basilical. Ici encore nous ne sortons pas du domaine de l'hypothèse. La question se pose également de la fortification de l'édifice.

Les raisons et les motivations appelant une mise en défense apparaissent certes nombreuses dans l'histoire politique mouvementée de l'époque. Il y a déjà été fait allusion. « Un état de guerre chronique caractérise la Lorraine médiévale », rappelle M. Alain Girardot (64) « avec une exaspération toute naturelle des conflits aux XIVe et XVe siècles en liaison avec le duel franco-anglais puis franco-bourguignon. La puissance des communautés rurales... s'affirme alors plus encore en couvrant le pays littéralement de forteresses paysannes faites d'églises, de villages remparés et même de maisons fortes... ». Les faits marquants de cette histoire ont été évoqués par M. René Truttmann (65) et surtout Mlle Françoise Audouy (66) qui nous dispensent de plus amples développements. Rappelons seulement que, dès le 12e siècle,



## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

les conflits s'annoncent entre les Messins et le comte de Bar et se poursuivent pendant plusieurs siècles, périodiquement rallumés et envenimés par d'âpres convoitises, des conflits de frontières et de sordides démêlés financiers où Bar ne joue pas toujours le beau rôle.

Les campagnes se hérissent donc de fortifications et de défenses. Aux proches environs de Norroy-le-Veneur, à Woippy, le chapitre cathédral de Metz possédait jusqu'à la Révolution huit trescens, domaines ruraux loués à bail sur lesquels se dressaient des maisons fortes. La Haute Maison de Cléry existe toujours à l'entrée de la rue de l'Église. Le château, construit aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, se cache derrière son mur d'enceinte à l'entrée du village sur la route de Briey. Le château aujourd'hui disparu de Ladonchamps, attaqué lors du siège de Metz en 1444, fut démantelé en 1552. A Lorry-lès-Metz, la maison forte édifiée au 15<sup>e</sup> siècle a été détruite en 1944 (67). L'église paroissiale montre encore en son clocher des restes de ses anciennes défenses. A Saulny se rencontrait aussi « une grande maison » tenue en fief des ducs de Bar (68). L'église du village elle-même était fortifiée au 15<sup>e</sup> siècle à l'intérieur de son cimetière fermé par une solide enceinte dont subsistent encore des parties percées de meurtrières.

La tour-donjon de Norroy-le-Veneur, qui s'éleva de bonne heure dans ce contexte, se renforça encore au 15<sup>e</sup> siècle par des meurtrières. Elle peut faire supposer avec une certaine probabilité que les défenses s'étendaient au reste de l'église. Mais l'opération qui, à partir de la fin du 15<sup>e</sup> siècle, entraîne la reconstruction des vaisseaux et de l'ensemble des voûtes, fut radicale et élimina l'essentiel des témoins de la fortification première. Elle préserva cependant les murs périphériques du chœur avec ses grandes fenêtres dont la logique avait dû, dès le début, imposer la protection. Les bretèches qui les surmontent devraient ainsi être associées encore à l'église gothique primitive, en même temps que l'exhaussement du mur périphérique au niveau en comble.

La consolidation du chœur en 1575 ne paraît pas avoir appelé une réfection de sa voûte, dont les caractéristiques de style ne sont guère compatibles avec une réalisation aussi tardive, à moins que l'on admette une reconstruction à l'identique avec emploi des voussoirs des nervures. Le danger devait vraisemblablement s'être manifesté par des désordres imputables à des carences dans la butée des poussées, aggravées peut-être par des mouvements du terrain. Le remède fut alors la lancée des énormes contreforts qui prennent aux deux angles du chevet où l'insuffisance d'épaisseur des murs gouttereaux est frappante.

La consolidation impliquait la restauration des parties hautes de la maçonnerie où la désorganisation avait atteint en toute logique son point maximum. On y aura inséré à nouveau les bretèches auparavant récupérées avec soin. L'hypothèse demandera cependant à être vérifiée

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

par une analyse des maçonneries qui ne deviendra possible qu'à l'occasion d'une restauration impliquant le décrépiage des murs avant réfection des enduits.

La construction des contreforts latéraux du chœur, ainsi que de ceux de la tour rencontrés et décrits lors de l'exploration de l'édifice, devrait avoir suivi, encore qu'il soit difficile d'en proposer une datation précise.

Dès lors, et si l'on excepte le démantèlement des défenses et la transformation de la tour-donjon en clocher, l'édifice a acquis sa silhouette dernière que nous lui connaissons encore aujourd'hui. Les travaux qui s'y succéderont n'auront que des incidences minimales et seront surtout de réparation et de gros entretien. L'église continue ainsi par s'affirmer comme l'un des exemples les plus représentatifs des sanctuaires fortifiés des alentours de Metz auxquels il s'apparente par bien des traits de famille.

L'insertion dans le site, en outre, est remarquable. Certes, les hauts noyers et les nobles vignes qui ont donné leur nom à l'agglomération (69) se sont depuis longtemps évanouis. Mais il reste les riants vergers aux fruits d'or et, plongeant par-dessus les tuiles romaines des toitures aux teintes de rose, une admirable perspective qui s'ouvre vers le vaste horizon de la riche plaine d'alluvions ourlée dans le lointain par le cours paisible de la Moselle.

Ancrée dans les profondeurs d'un passé vieux de plus de neuf siècles, étroitement associée aux destinées d'un charmant village discrètement niché à l'orée des bois du coteau, l'église, placée sous le patronage de saint Pierre, continue à veiller sur les habitants confiés à sa garde. Les fureurs guerrières se sont apaisées à ses abords. Mais, dans le recueillement qui enveloppe la pénombre du sanctuaire, celui-ci est resté un lieu de refuge, un havre de paix (70).

## NOTES

1. Arrondissement de Metz-Campagne, canton de Rombas.
2. *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 5e année, Metz, 1862, p. 201 ss. L'intervention de la Société ne put pas empêcher cependant la démolition de la tourelle qui s'opposait à l'élargissement de la route. Elle avait appartenu à l'enceinte fortifiée du cimetière ayant entouré l'église.
3. Kraus (F.-X.), *Kunst und Alterthum in Lothringen*, Strasbourg, 1889, p. 821-825.
4. *Austrasie*, Metz, octobre 1906, supplément au n° 6.
5. Haefeli (Albert), *Les clochers fortifiés du pays de Metz*, 3e vol., *Le val de Metz*, Metz, 1985, p. 85-100.

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

6. Dehio (Georg), *Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler*, Band IV B, *Elsass-Lothringen*, Berlin, 1942, p. 55.  
  
Hotz (Walter), *Handbuch der Kunstdenkmäler in Elsass und in Lothringen*, München, Berlin, 1965, p. 154 ; réédition en 1976. *Dictionnaire des églises de France*, VA, Alsace - Lorraine - Franche-Comté, 1969, p. 127.  
  
Volkelt (Peter) - Van Hees (Horst), *Lothringen - Ardennen - Ost-Champagne, Kunstdenkmäler und Museen*, Stuttgart, 1983, p. 325.
7. Slotta (Rainer), *Romanische Architektur im lothringischen Département Meurthe-et-Moselle*, Bonn, 1976, p. 32, notes 47, 48, 50 et 51, p. 74 et pl. 88.  
  
Marschall (Dr Hans Gunther) et Slotta (Dr Rainer), *Lorraine romane*, Zodiaque, 1984, p. 277.  
  
Collin (Hubert), *Eglises romanes de Lorraine*, tome III, Nancy, 1984, p. 149-151.
8. Truttmann (René), *Eglises fortifiées de l'est de la France*, dans *Le Pays lorrain*, Nancy, 1959, n° 1, p. 5, 8, 11, 13, 14, 16 et 42. (Le croquis de la page 11 fait apparaître des inexactitudes : nombre des travées du plan — 4 au lieu de 3 — ; proportions de la silhouette d'ensemble) - Quelques églises fortifiées de l'est de la France, dans *Le Pays lorrain*, 1964, p. 131.  
  
Audouy (Françoise), *Les églises fortifiées du pays messin*, dans *Les Cahiers lorrains*, Metz, 1985, n° 2, p. 123-127, 131-133, 135-139. (L'article est un extrait du mémoire de maîtrise soutenu par l'auteur devant l'Université de Paris X - Nanterre en 1983).
9. Collin (Hubert), op. cit., p. 149.
10. Les renseignements fournis par l'historien sont regroupés en gros dans l'article Norroy-le-Veneur de l'*Ortsbeschreibendes und geschichtliches Wörterbuch aller in Elsass-Lothringen vorkommenden Denkmäler, Städte, Dörfer*, Separatausgabe aus *Das Reichsland Elsass-Lothringen, Landes und Ortsbeschreibung*, III Teil, Strasbourg, 1908, p. 781.
11. Les abbayes de Saint-Pierremont et Justemont étaient de longue date possessionnées à Norroy. Aux XIIIe et XIVe siècles, on y voit prendre pied les financiers, banquiers et changeurs messins : Les Gronais, Poince de Vy, Poinsignon, Dieu Amy, etc. Voir Schneider (J.), op. cit. p. 276, 279, 280, 451. En même temps le village se trouve inclus dans l'aire géographique où s'exerce l'expansion bourgeoise (ibidem, p. 374, 375). L'exploitation des vignobles occupait des surfaces importantes du ban, les meilleurs appartenaient aux collectivités monastiques et ecclésiales (ibidem, p. 421, 422).

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

12. Pouillé des bénédictins, 1760, dans Dorvaux (N.), *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, Metz, 1902, p. 494. L'insécurité générale qui rendait difficile à cette époque l'administration des biens lointains, avait conduit les établissements ecclésiastiques belges à liquider une partie de leurs domaines situés dans la Mosellane. Voir Schneider (Jean), *La Ville de Metz aux XIIIe et XIVe siècles*, Nancy, 1950, p. 183.
13. Abel (Ch.), art. cit., p. 203.
14. Huguenin (J.-F.), *Les chroniques de la Ville de Metz*, Metz, 1838, p. 475.
15. Ibidem, p. 501 et Philippe de Vigneulles : *Chronique* éditée par Bruneau (Charles), tome III, Metz, 1932, p. 150.
16. Huguenin (J.-F.), op. cit., p. 517 et Philippe de Vigneulles op. cit., p. 176.
17. Huguenin (J.-F.), op. cit., p. 490.
18. Abel (Ch.), art. cit., p. 207.
19. Le Moigne (F.-Yves) et Michaux (Gérard), *La réunion de Metz à la France*, dans *Histoire de Metz*, Toulouse, 1986, p. 239. Les sinistres exploits du chef de bande « butor, piller et brûleur, preneur de vaches et de prisonniers » sont longuement relatés par Jean Bauchez, greffier de Plappeville, en son *Journal* (p. 302) publié à Metz, en 1868, par Charles Abel et E. de Bouteiller. Le lundi de Pâques 1636, Huaulx s'empara par ruse de l'église de Norroy-le-Veneur qu'il profana en en faisant « un lieu abominable ». Voir Moppert (Edmond), *Sainte-Ruffine en val de Metz*, Metz, 1973, p. 74 qui cite in extenso le texte de Bauchez.
20. Il précise même (art. cit. p. 207) que l'église a été construite en « novembre 1288 », ce qui n'a pas grand sens compte tenu des délais nécessaires à la construction. S'agissait-il de la pose de la première pierre, de la dédicace, de la consécration d'un autel ? M. Charles Hiegel, conservateur aux archives départementales, qui a bien voulu compiler pour nous le fonds de l'abbaye, n'a pas pu retrouver le document qui a pu retenir l'attention de Ch. Abel. Aucune mention de la source utilisée n'a été rencontrée d'autre part dans le fonds Abel conservé à la bibliothèque municipale de Nancy et parcouru par Mlle Marie-France Jacops, conservateur à l'Inventaire régional de Lorraine. Aux deux érudits chercheurs, nous exprimons notre reconnaissance pour leur obligeante contribution.
21. Abel (Ch.), art. cit., p. 208.
22. Ibidem p. 208 et Girardot (Alain), *Les Forteresses paysannes dans le Duché de Bar aux XIVe et XVe siècles*, dans les *Annales de l'Est*, Nancy, 1/1986, p. 25, note 85.
23. En 1643 Mazarin prenait la suite de Richelieu qui, en 1642, avait précédé de peu Louis XIII dans la mort survenue l'année suivante. On retrouva dans les papiers du ministre l'ordre de faire disparaître les places fortes de Lorraine. Le second siège et la destruction de La Mothe, symbole de

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

la résistance lorraine, vont dans le sens de cette politique. Cf Klein (Sr. Marie-Agnès), *la congrégation de N.-D. de La Mothe*, dans *Le Pays lorrain*, Nancy, 4/1985, p. 234. La prestigieuse forteresse de Hombourg-l'Évêque (Moselle) avait été démantelée dès 1634. Le même sort échut en 1635 à la forteresse de Briey, prise par Condé, autour de laquelle s'était organisée la résistance locale. Voir *Images du patrimoine, canton de Briey...*, Metz-Pont-à-Mousson, 1985, p. 5.

24. Abel (Ch.), art. cit. p. 209. En 1846, parlant devant les congressistes de la Société française pour la conservation des monuments historiques, M. d'Huart signale l'existence d'un devant d'autel fort mutilé du XV<sup>e</sup> siècle « orné de peintures à fresques dans l'intérieur des ogives ». *Congrès archéologique de France*, tenu à Metz... en 1846, Paris, 1847, p. 61.
25. Bour (R.S.), *Études campanaires mosellanes*, tome II, Metz, 1951, n° 160 et 319, qui fournit d'amples détails sur la cloche de 1782 et celle fournie en 1791. En 1958, quatre nouvelles cloches viendront s'y ajouter. Voir Haefeli (Albert), op. cit., p. 98 à 100.
26. A cette occasion on rencontra vingt sarcophages mérovingiens. On en trouva d'autres en 1903 lors de la construction du presbytère. Voir *Congrès archéologique de France*, op. cit., p. 46 et Haefeli (Albert) op. cit., p. 96.
27. Arch. dép. de Moselle, série 0 (1800-1870), affaires communales. Des réparations des couvertures du chevet et de la nef avaient déjà été exécutées en 1809.
- 27 a. L'orgue actuel à transmission pneumatique, construit en 1901 sur la base d'un devis de 5.790 marks proposé par le facteur Sponram de Boulay, remplace lui-même un instrument acheté en 1870 par la fabrique à l'église Saint-Maximin de Metz (renseignement aimablement communiqué par M. l'abbé Frey, curé de la paroisse).
28. Haefeli (Albert), op. cit. p. 60, en donne l'énumération : abbayes de Saint-Vanne, de Saint-Vincent, de Saint-Pierremont, etc. Les maquettes sont de la main du peintre Chapuis.
29. Travaux exécutés sous la direction de M. Pierre Colas, architecte en chef des monuments historiques.
30. Abel (art. cit. p. 207) est seul à signaler sous les arêtes des « nervures boudinées » que ne mentionne aucun des auteurs postérieurs. Mais peut-on lui faire confiance alors qu'il se trompe sur le nombre des fenêtres et que sa fantaisie est pertinente dans la reconstitution de l'église disparue du XIII<sup>e</sup> siècle.
- 30 a. De part et d'autre de l'entrée, on reconnaît, butant contre la paroi extérieure, et exécutées en petits moellons, les amorces de deux voûtements en quart de cercle. Autoriseraient-ils l'hypothèse de l'existence jadis d'un étroit couloir ayant doublé le mur occidental de la crypte ? Au ras du

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

palier précédant le seuil on remarque également, s'insérant dans le mur d'échiffre sud du retour de l'escalier, une longue pierre à la tranche cassée. S'agirait-il d'une ancienne marche d'un escalier ? qui laisserait supposer une direction différente de l'accès primitif disposé dans le sens nord-sud à l'issue du couloir ci-dessus évoqué ?

31. Nous n'en connaissons pas d'autres exemples dans le diocèse de Metz. Par une coïncidence curieuse des tracés de ce type apparaissent loin de la Lorraine, aux environs de l'an mille, dans les cryptes des églises très rustiques d'Amsoldingen et de Spiez sur les bords du lac de Thoune en Suisse alémanique. Voir Corboz (André), dans *Suisse romane*, Zodiaque, 1957, p. 272-273, pl. 3, 6 et 7.
32. Simonin (Pierre), *Essai sur l'architecture religieuse en Lorraine du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Le Pays Lorrain*, Nancy, 1/1963, p. 8 ; Collin (Hubert), op. cit., tome II, Nancy, 1985, p. 66 ; Fahrenheit (Günther), *Une construction du premier art roman dans les Vosges : l'église du prieuré de Bleurville*, dans *Le Pays Lorrain*, Nancy, 1/1965, p. 14 et 15.
33. Marschall (H.G.) et Slotta (R.), op. cit., p. 276 et pl. 129, 130.
34. Ibidem, p. 279 et pl. 134 ; Collin (Hubert) op. cit., tome III, Nancy, s.d., p. 182-192.
35. A l'exception des premières colonnes vers l'occident dont les bases sont octogonales. La crypte appartient soit à l'édifice reconstruit après l'incendie de 1057, soit, plus vraisemblablement, à celui consacré en 1050 par Léon IX et préservé dans ses substructions. Des bases carrées se rencontrent aussi sous les colonnes du narthex (chapelle haute) et de la nef de l'église de Romainmôtier dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle (entre 996 et 1028). Voir Dubois (Amédée), dans *Suisse romane*, op. cit., p. 27 et pl. 3-7.
36. Durand (G.), *Eglises romanes des Vosges*, Paris, 1913.
37. Ernst-Weis (J.), *Früh- und hochromanische Baukunst in Metz und Umgebung*, Berlin, 1937.
38. Le recensement en est fourni par Simonin (Pierre), *L'église de Blanzey...* art. cit., p. 37.
39. Op. cit., p. 494.
40. Notons aussi un mince filet d'eau venu de l'extérieur qui sourd au pied du mur gouttereau sud et, recueilli par une goutte en pierre de taille, se déverse dans un puisard.
41. Des peintures semblables ayant décoré les autres colonnes de la nef, mais quelque peu moins bien conservées, ont été grattées après la dernière guerre dans le cadre d'une restauration hâtive entreprise sans discernement sous l'impulsion du curé de l'époque, l'abbé Sander. Les archives photographiques du service départemental de l'Architecture, provenant des

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

fonds de l'ancienne agence des Monuments historiques, conservent le témoignage des anciennes peintures, aujourd'hui disparues, qui couvraient le mur gouttereau de la travée orientale de chacun des collatéraux. Le dessin en est pratiquement indéchiffrable. On y reconnaît cependant, au sud, une Vierge à l'Enfant. S'exprimant dans la séance du 12 janvier 1860, un membre de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle constatait déjà avec regret que dans plusieurs églises de villages, dont Norroy-le-Veneur, « se trouvent d'autres peintures qui sont sur le point de disparaître sans qu'aucun croquis n'en ait été pris par personne. » (*Bulletin S.A.H.M.*, 3e année, Metz, 1860, p. 5).

42. Burnand (Marie-Claire), *La Lorraine gothique*, Nancy, 1980, p. 54.
- 42a. Marot (Pierre) donne l'histoire de la construction dans l'ouvrage collectif *La cathédrale de Metz*, publié sous la direction de Marcel Aubert, Paris-Metz, 1931, p. 15.
43. *Dictionnaire des églises de France*, V.A., Alsace-Lorraine-Franche-Comté, Robert Laffond, 1969, p. 99. Une voûte en étoile est lancée aussi au-dessus de la travée centrale de la proche église de Lorry-lès-Metz dont la (re)construction au 15e siècle n'a pas fait l'objet jusqu'ici d'une étude critique et qui, de ce fait, est d'une datation incertaine. L'ouvrage récent de Pancré (Paul), *Lorry-lès-Metz*, Metz, 1983, p. 73 ss. n'apporte pas de renseignements sur le déroulement du chantier.
- Au début du 16e siècle en rencontrera également les voûtes en étoile des chœur et transept de l'église de Vaux (Moselle).
- Elles sont précédées dès l'extrême fin du 15e siècle par celles de l'église paroissiale de Plappeville (nef et croisée du transept) reconstruite alors après avoir été ruinée en 1445. Aux environs de 1500 on réalise aussi la très belle voûte en résille de la chapelle des Gournay en l'église Saint-Maximin de Metz. Est-ce coïncidence purement fortuite si l'église paroissiale d'Ancy-sur-Moselle choisit le schéma de voûtement de Norroy-le-Veneur : croisées d'ogive sur la nef et les bas-côtés, liernes et tiercerons sur la travée orientale des deux collatéraux et sur le chœur, ici polygonal ? La clef de voûte de ce dernier reçoit les armoiries de Jean IV de Lorraine-Vaudémont, évêque de Metz (1505-1543) et abbé de Gorze en 1518. Celle de la voûte étoilée du bas-côté sud-est aux armes de Dom du Châtelet, abbé de Saint-Vincent de Metz (1490-1529). L'église, de plan basilical, a été reconstruite à l'extrême fin du 15e et au tout début du 16e siècle après sa destruction presque totale par René II en 1489.
44. Flipo (Vincent), *Mémento pratique d'archéologie française*, Paris, 1930, p. 194.
45. Sesmat (Pierre), *Réflexions sur la structure des églises - halles lorraines du gothique tardif*, dans *Le Pays lorrain*, Nancy, n° 4/1985, p. 192 et Burnand (M.C.), op. cit., p. 45 ss. La réception à pénétration directe des croisées d'ogives du bas-côté et des nervures des voûtes étoilées de la haute nef se rencontre aussi à l'église de Rozérieulles (Moselle) à une date qui demanderait d'être précisée (vers 1500 ?). La même technique est employée à Ancy-sur-Moselle vers la même époque.

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VENEUR

46. A Saint-Eucaire de Metz au XIV<sup>e</sup> siècle ; aux XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècles dans les églises de Rozérieulles et d'Ancy-sur-Moselle.
47. Le passage de la croisée d'ogives à la voûte sur liernes et tiercerons entre les deuxième et troisième travées des nefs ne peut être interprété comme une interruption du chantier avant sa reprise pour une nouvelle campagne de travaux. La pénétration directe des nervures dans les supports exige en effet la réservation, lors de la taille des tambours, et avant leur pose, des saillies correspondant aux départs des éléments d'ossature des voûtes. Les directions différentes et les courbures ne doivent donc être parfaitement connues et déterminées à ce moment. Les deux types de voûte situés de part et d'autre des colonnes de réception ne peuvent ainsi qu'être contemporains.
48. Les deux verrières latérales sont neuves et ont été exécutées après la dernière guerre d'après les cartons du peintre Chapuis. Des coloris agréables y agrémentent des géométries très libres.
49. Witzleben (Elisabeth von), *Les vitraux des cathédrales de France*, Paris-Fribourg-Augsbourg, 1968, P. 65-67. L'auteur a pu photographier et examiner pendant la dernière guerre les panneaux déposés à la veille des hostilités et ramenés à Metz après l'armistice de 1940 ; Choux (Abbé Jean), *Le vitrail en Lorraine* dans *Vitraux de France, du Moyen Age à la Renaissance*, Colmar-Ingersheim, 1970, p. 135 et 136 et *Le vitrail lorrain au Moyen Age et à la Renaissance*, dans *Le vitrail en Lorraine du 12<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle*, Editions Serpenoise-Centre culturel des Prémontrés, 1983, p. 47 et p. 316 (notice du catalogue sous la signature de M. Herold).
50. Lecture de M. l'abbé J. Choux. Clinchamp est un petit village à l'extrémité sud-ouest du diocèse de Toul.
51. Pelt (Jean-Baptiste), *Textes extraits principalement des registres capitulaires (1210-1791)*, Metz, 1930, P. 50, n° 185 : « Similiter admiserunt Thomas le verrier pour dores en avant estre verrier de l'esglise jusques au bon plaisir de nos dits sieurs - 1513. »
- 51 a. M. Herold (op. cit., p. 271 et 404) attribue également à l'atelier de Thomas de Clinchamp le vitrail (1506) replacé dans la grande baie du croisillon sud de l'église Saint-Martin à Metz, fortement restauré et complété au siècle dernier, ainsi que deux petits médaillons provenant de l'église Saint-Nicolas de Magny (commune de Metz) et conservés au musée de l'Oeuvre Notre-Dame de Strasbourg.
52. Ce sera le cas aussi, par exemple, pour les clochers de Lorry-Mardigny et de Saulny.
53. On en trouvera la description dans Haefeli (Albert), op. cit., p. 98-100.
54. Publié par Haefeli, op. cit., p. 87. Le cliché est conservé dans les collections du Musée d'art et d'histoire de Metz.



## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

55. Les deux éléments de droite et de gauche ne se raccordent pas exactement au sommet. Ils présentent, en outre, de très légères différences dans leurs profils. Il semblerait que la fenêtre unique ait été aménagée au cours du siècle dernier en réutilisant les montants extrêmes des ouvertures géminées.
56. Alors que la pierre de Jaumont est communément utilisée pour les encadrements et les réseaux des fenêtres, c'est un calcaire gris qui est mis en œuvre dans les chaînes d'angle et les contreforts.
57. Hofmann (Helga), *Die lothringische Skulptur der Spätgothik*, Saarbrücken, 1962, p. 410. L'identification suggérée par M. Haefeli (op. cit., p. 90) de sainte Thérèse d'Avila avec cœur et couronne d'épines et de sainte Catherine avec lis paraît plutôt douteuse.
58. Dans sa masse et sa silhouette, ainsi que par sa construction en petit appareil de moellons, la tour de Norroy-le-Veneur ne manque pas d'évoquer celle de Lessy (13e siècle).
59. Truttmann (René), art. cit. ; *Pays Lorrain* N° 1/1959, p. 13-14 ; Audouy (Françoise), art. cit., p. 135 et photo. p. 134.
60. Flipo (Vincent), op. cit., p. 260. Les exemples que l'on rencontre aux environs de Metz, à Lessy, à Lorry-Mardigny, à Mey sont d'une datation trop incertaine (14e siècle) pour être utilisés comme éléments de comparaison.
61. Collection du Petit Séminaire : papiers personnels du chanoine Morhain déposés aux Archives départementales de la Moselle, série J.
62. L'hypothèse a été formulée aussi avec prudence par Slotta (Rainer), op. cit., p. 18 et pl. 30 et Collin (Hubert) op. cit., f. III, p. 151.
63. Rozérieulles (13e siècle), Lemoncourt (3e quart du 13e siècle), Cheminot (milieu du 13e siècle). A Arry (2e moitié du 13e siècle/14e siècle), une tour fortifiée s'implante sur la travée du chœur. Un clocher massif et trapu s'y dresse également à Valmunster à une date plus précoce (12e/13e siècles). A Heckenranspach, le plan carré est encore employé en plein 15e siècle, ainsi que, sur des fondations romanes, à Fouligny. Au même siècle appartient également le chœur trapézoïdal de Lorry-lès-Metz. A une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau, l'église de Doncourt-lès-Conflans (Meurthe-et-Moselle) a conservé un chœur roman à chevet plat (fin 12e, début 13e siècle) voûté après coup sur croisées d'ogives.
64. Art. cit., p. 3.
65. Art. cit., p. 2 à 4.

## L'ÉGLISE FORTIFIÉE DE NORROY-LE-VEEUR

66. Art. cit., p. 120 ss. L'insécurité des campagnes aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles a été décrite également par Bour (René), *Histoire de Metz*, Metz, 1979, p. 81, 85, 86, 92, 93-95. *L'Histoire de Metz* publiée sous la direction de M. Yves Le Moigne, Metz, 1986, apporte d'utiles compléments : p. 151-153. La mise en défense du pays messin au 14<sup>e</sup> siècle a de même retenu l'attention du doyen Schneider (Jean), *La Ville de Metz aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Nancy, 1950, p. 444-445.
67. Choux (Jacques), *Dictionnaire des châteaux de France - Lorraine*, Paris 1978, p. 243. Le château de Woippy a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 4 décembre 1968.
68. Girardot (Alain), art. cit., p. 46, note 179.
69. Hiegel (Henri), *Dictionnaire étymologique des noms de lieu du département de la Moselle*, polycopié, Sarreguemines, 1986, p. 254.
70. Les photographies illustrant la communication ont été prises par M. l'abbé Gaby Normand. Nous lui exprimons ici notre gratitude ainsi qu'à M. Henri Zayer qui a dessiné le plan de l'église conservé aux archives du Service départemental de l'architecture.